*Le présent document ne présente qu’un caractère indicatif et ne saurait engager la responsabilité, à quelque titre que ce soit, d’Infogreffe. Les personnes désirant rédiger de tels documents pourront s’inspirer de la rédaction du modèle présenté ci-après tout en les adaptant à leur propre situation, ou à celle de leurs clients.*

**LETTRE DE CONVOCATION À L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE [ORDINAIRE OU EXTRAORDINAIRE OU MIXTE]**

*Lettre recommandée avec AR*

Cher associé(e),

J’ai l’honneur de vous convoquer, en votre qualité d’associé, à l’assemblée générale [EXTRAORDINAIRE OU ORDINAIRE OU MIXTE] de la société [NOM DE LA SOCIETE], [FORME SOCIALE] au capital de [MONTANT DU CAPITAL SOCIAL] euros, qui se tiendra le [DATE], à [HEURE] heures, au siège social, dont l’adresse est [ADRESSE SIEGE SOCIAL] / en visioconférence à l’adresse suivante [ADRESSE WEB].

Les questions suivantes seront à l’ordre du jour :

[ORDRE DU JOUR].

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

[DOCUMENTS].

En outre, pendant le délai de quinze jours qui précède l’assemblée, l’inventaire est tenu au siège social à votre disposition.

Je vous rappelle qu’au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion vous pouvez vous y faire représenter par un autre associé ou votre conjoint qui devra être muni d’un pouvoir régulier.

Je vous rappelle également qu’aux termes de l’article L223-26 du Code de commerce, vous avez la faculté, à compter de la présente communication, de poser par écrit des questions à la gérance, auxquelles il sera répondu au cours de l’assemblée.

Je vous signale enfin que, conformément aux dispositions de l’article L223-29 du Code de commerce, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Si cette majorité n’est pas obtenue, et par application de l’article [ARTICLE APPLICABLE] des statuts, les associés seront convoqués une seconde fois sur le même ordre du jour et les décisions seront prises alors à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre des votants ou*:* « dans les mêmes conditions de majorité que sur 1re convocation ».

Fait à [VILLE], le [DATE], en [NOMBRE EXEMPLAIRE] exemplaires.

La gérance